

EN MATIERE DE DIALOGUE SOCIAL, LE GOUVERNEMENT SEMBLE AVOIR OUBLIÉ SON ENGAGEMENT PROGRESSISTE !

Au-delà du recours aux ordonnances pour réformer le Code du travail qui n'a rien à envier au « 49.3 » utilisé par le précédent gouvernement et contre lequel la **FA-FP** s'était élevée, la méthode utilisée au cours de l'été par l'actuel gouvernement en matière de dialogue social s'apparente davantage au conservatisme qu'au progressisme souhaité par la **FA-FP** !

Ainsi, la période estivale fut l'occasion de confirmer la réintroduction du jour de carence dans la Fonction publique sans la moindre concertation ni argument solide. Pour mémoire, la **FA-FP** avait proposé dès le 30 mai (1^{ère} bilatérale) l'abrogation des jours de carence dans le secteur privé, pour lesquels les deux tiers des salarié.e.s bénéficient d'une prise en charge de ce dispositif « inutile, injuste et inefficace » en termes de santé publique.

Combien d'agent.e.s public.que.s vont devoir renoncer à suivre la prescription médicale de leur médecin en matière d'arrêt de travail, faute de pouvoir assumer la perte de salaire liée au jour de carence ?

Dans le même temps, le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 ouvrait la possibilité de déroger à l'organisation de la semaine scolaire, là encore sans concertation préalable ni évaluation du dispositif mis en place par le précédent gouvernement. Le 5 juillet, la **FA** s'était associée au vœu unanime du CSFPT condamnant la démarche retenue par le gouvernement.

Combien de personnes engagées dans l'organisation du temps périscolaire ont vu leur contrat et l'organisation de leur travail impactés par cette disposition prise dans la précipitation ?

Comme si tout cela ne suffisait pas, les annonces récentes sur les emplois aidés viennent compléter cette liste en déstabilisant une organisation, certes imparfaite, mais qui méritait a minima une étude précise en termes de conséquences. Dans le secteur non marchand (Fonction publique, associations), ce sont plus de 300.000 contrats qui bien évidemment ne remplissent pas tous les conditions d'accompagnement vers un emploi pérenne initialement prévues, mais qui auraient dû faire l'objet d'une évaluation objective.

Combien de personnes se sont d'ores et déjà vu signifier que l'espoir qu'elles fondaient dans l'obtention d'un contrat aidé pour la rentrée n'était plus d'actualité ?

Et pendant que ces décisions brutales tombent les unes après les autres, les agent.e.s du secteur hospitalier continuent de porter à bout de bras le service public de santé, les enseignant.e.s tentent de s'organiser entre le retour à la semaine de 4 jours et les classes de 12 élèves en REP+, les ATSEM se demandent si leurs missions peuvent décemment être confiées aux bénéficiaires d'emplois aidés, les universités continuent de jongler avec les effectifs de rentrée, les sapeurs-pompiers déplorent le manque de moyens pour lutter contre les feux de forêts, et la liste n'est pas exhaustive ...

Face à ce constat, la **FA-FP** répond favorablement à la sollicitation de ses adhérent.e.s et militant.e.s qui souhaitent s'associer au mouvement social du 12 septembre prochain afin d'interpeller le gouvernement sur l'incompréhension qui découle des décisions prises au cours de cet été, et d'obtenir la mise en place d'un dialogue social fondé sur le respect de tou.te.s les actrices et acteurs du service public.

Dans ce cadre, la **FA-FP** déposera un préavis de grève pour cette journée.

Autonome, progressiste, solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !